

Après la grève
du 23 janvier,

DES
SALAIRES
DIGNES

Sud
syndicale
Solidaires

Mardi 5 mars

Transformons l'essai !

En janvier dernier, la grève a été plutôt bien suivie et a percuté de plein fouet les certitudes de nos patrons. Et oui, il est possible de mobiliser sur tout le périmètre d'une convention collective ! Evidemment, nous pouvons faire mieux et d'ailleurs nous allons faire mieux le 13 mars prochain !

Nombre de salarié-es voient bien que ce sont l'action collective, la grève et le blocage économique qui permettront d'augmenter nos salaires. Les richesses existent, il s'agit de les répartir différemment et surtout plus justement. Et quoi qu'en pensent nos patrons, ce sont les travailleurs et travailleuses qui les produisent. Sans nous ils ne sont rien !

Pas de justice sociale, pas de paix !

Vu le niveau de nos salaires, notre colère est légitime, surtout lorsque l'on regarde ce qui était pratiqué en 2005... Plus le temps passe, plus les salaires de la branche se rapprochent du SMIC ! Cela représente entre 50 et 300 euros par mois (en moins) en fonction de la classification des salarié-es ! Où est passé cet argent à votre avis ? Et tout cela dans un silence quasi complet. Alors oui, nous refusons d'être sous-payé-es et invisibles

Démiscardisons-nous !

Les récentes augmentations de l'énergie et des prix des denrées alimentaires, nous rendent la vie de plus en plus difficile. L'Etat se refuse d'agir et à obliger nos patrons à augmenter "réellement" nos salaires. Notre Président préfère nous mépriser avec ses conseils de banquier : "Les smicards préfèrent des abonnements VOD à une alimentation plus saine". Si déjà, nous pouvions toutes et tous manger à notre faim et nous loger dignement avec un SMIC ! Pour **SUD-Solidaires**, nous ne voulons ni pitié, ni avoir à choisir... Nous voulons juste vivre et non survivre en ayant des salaires à la hauteur de notre travail de qualité et difficile ! Le 13 mars à 14 heures aura lieu une nouvelle réunion de négociation avec une nouvelle proposition des patrons. L'intersyndicale ne devra ni céder devant leurs menaces ni pour quelques centimes d'euros. Si nos patrons veulent la paix, nous, nous voulons la justice sociale ! Des simples salarié-es aux cadres, en passant par les agents de maîtrise, c'est l'heure d'être fier-es et solidaires !

La prochaine journée sera déterminante pour gagner. Alors pas d'hésitation toutes et tous en GREVE!

Avec la CFDT, CGT, FO, CFTC et la CGC, nous appelons à la grève le mercredi 13 mars pour obtenir notamment :

- Une augmentation de salaire de 100 € net sur la base du SMIC.
- Le rétablissement d'un écart de salaire significatif entre les coefficients en réintroduisant dans un premier temps ceux datant de 2005 (entre 60 et 300 euros par mois).
- Un sens à cette grille obsolète en instaurant des passerelles à l'ancienneté permettant à chaque encadrant d'évoluer vers agent de maîtrise.
- Une reconnaissance du travail des salarié-es par la création d'un passage à l'ancienneté de 140 à 160.



Retrouver l'ensemble de nos tracts et nos contacts pour nous rejoindre sur notre site : <http://www.sudptt.org/prestataires/>
Tél : 06 61 70 49 49

